



Notice à l'attention des cotisants qui souhaitent régler normalement leurs échéances de cotisations reportées des mois d'avril, mai et juin 2020

Suite à la décision du conseil d'administration de la CARPV de reporter les échéances de cotisations d'Avril, de Mai et de Juin 2020, de nombreux affiliés ont fait part de leur souhait de régler normalement leurs échéances de cotisations, et ce pour des raisons fiscales ou de gestion de trésorerie.

Afin de ne pas pénaliser les cotisants qui demandent à régler normalement leurs échéances de cotisations reportées, le conseil d'administration de la CARPV offre la possibilité, à ceux qui le souhaitent, de s'acquitter des échéances non prélevées.

Cette disposition temporaire concerne à ce jour, uniquement les échéances d'Avril, Mai et de Juin 2020, qui ont été suspendues suite à l'impact de la crise sanitaire sur l'activité des vétérinaires libéraux.

Pour s'acquitter des échéances des mois d'Avril, de Mai et de Juin 2020, qu'elles soient mensuelles ou trimestrielles, il convient d'émettre un virement bancaire en faveur du compte financier d'encaissement des cotisations de la CARPV.

Attention : lors de l'élaboration de votre virement bancaire en faveur de la CARPV, il est impératif de respecter les instructions suivantes pour chaque échéance à régler :

Etape 1 - Le montant de votre virement : il doit être égal au montant de l'échéance mensuelle à régler (Avril, ou Mai, ou Juin). Ces 3 échéances à régler doivent avoir chacune le même montant que l'échéance du mois de Juillet 2020.

Si vous avez un doute sur le montant, vous pouvez consulter votre échéancier de paiement prévisionnel 2020 disponible dans votre espace adhérent à la rubrique "calendrier de paiement".

Etape 2 - Le BIC IBAN du compte d'encaissement des cotisations de la CARPV doit être utilisé pour effectuer votre virement : FR76 1010 7002 2800 5509 1263 423



BRED BANQUE POPULAIRE

Relevé d'identité bancaire

CARPV

64 AVENUE RAYMOND POINCARE

75016 PARIS

Code banque 10107	Code guichet 00228	Code BIC BREDFRPPXXX
Numéro de compte 00550912634		Clé 23
Domiciliation : BRED VINCENNES  0140047371		
Numéro de compte bancaire international : FR76 1010 7002 2800 5509 1263 423		

Etape 3 - **Le libellé du virement** : Afin d'identifier votre versement, il est indispensable d'indiquer dans le libellé du virement, impérativement et dans l'ordre, les informations suivantes :

- **Votre numéro de cotisant** (xx xxx-00),
- **Le mois de l'échéance payée et l'année de cotisation** (xx-2020)
- **Votre nom et prénom.**

Pour toute demande d'information complémentaire, contacter :

Benoît Guignard, Directeur comptable et financier

Courriel : service.comptabilite@carpv.fr

<https://www.carpv.fr>

CAISSE AUTONOME DE RETRAITES ET DE PREVOYANCE DES VETERINAIRES